

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 MAI 2017

* * * * *

Convocation du Conseil : 29 Avril 2017

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Lundi 08 Mai 2017 à 9 Heures 30, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03 Avril 2017 - Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : ♦ *Convention de mise à disposition d'une partie du viaduc de Glénic entre la Commune de Glénic et la Communauté d'Agglomération du grand Guéret* - Réseau d'Eau Communal : ♦ *Projet de Neutralisation : Modification du Marché Public N°1 du Marché de Maîtrise d'œuvre du 27 Décembre 2016* - SDIC 23 : ♦ *Changement de lieu du siège social* - Elections Législatives des 11 & 18 Juin 2017 ♦ *Constitution des Bureaux de Vote* - Suivi des dossiers - Affaires diverses..

PRESENTS : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, Mme DROUILLARD, MM. CHANUDET, ISOLA, GOUNY, REINHARDT, SCHWEYER, GONZALEZ

EXCUSE : M. CHATEAU, Mme BOURLOT, M. PETIT, Mme AUDOUX

<p align="center">ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2017</p>
--

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

<p align="center">COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DU VIADUC DE GLENIC ENTRE LA COMMUNE DE GLENIC ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET</p>

Mr le Maire indique que dans le cadre des activités Sports Nature de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, il y a lieu d'établir une convention de mise à disposition de la Communauté d'Agglomération d'une partie du viaduc de Glénic afin de lui permettre l'aménagement et l'entretien d'un équipement dédié aux pratiques verticales (Escalade et Parcours Acrobatique en Hauteur).

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

AUTORISE Mr le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une partie du viaduc entre la Commune de Glénic et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**RESEAU D'EAU COMMUNAL :
PROJET DE NEUTRALISATION : MODIFICATION DU MARCHE
PUBLIC N°1 DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DU
27 DECEMBRE 2016**

Mr le Maire rappelle que par délibération en date du 05 Décembre 2016, le marché de Maîtrise d'œuvre avait été attribué à la Société INFRALIM.

Il indique que suite à la présentation de l'Avant-Projet d'unité de traitement des captages de Villemôme, il a été jugé opportun de regrouper cette unité avec la station de pompage existante pour faciliter l'exploitation.

Cette mission complémentaire s'élève à un montant de 4 550 € H.T

Le nouveau marché de Maîtrise d'Œuvre s'élève donc à un montant de 22 050 € H.T soit un montant de 26 460 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

EMET un avis favorable à cette proposition.

AUTORISE Mr le Maire à signer l'avenant correspondant

**SDIC 23 :
CHANGEMENT DE LIEU DU SIEGE SOCIAL**

Mr le Maire indique que le Comité Syndical lors de sa dernière réunion a décidé le changement de lieu du siège social du SDIC23 qui sera établi au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à GUERET en lieu et place de la Mairie de BENEVENT L'ABBAYE depuis la création du Syndicat pour des raisons administratives et pratiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

EMET un avis favorable à cette proposition

**ELECTIONS LEGISLATIVES DES 11 & 18 JUIN 2017 :
CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE**

Constitution des bureaux de vote des élections législatives pour les scrutins des 11 et 18 Juin 2017.

SUIVI DES DOSSIERS

♦ **EGLISE** : Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de ravalement prévus à l'Eglise devraient avoir lieu avant fin Juin. Ils seront subventionnés à hauteur de 50 % par la DRAC.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du linteau, le Service Départemental de l'Architecture a envoyé un projet pour lequel des devis seront sollicités auprès des entreprises locales. Dans ce cadre, il sera judicieux de prévoir l'installation d'une minuterie.

Michel DEVOS rappelle à cette occasion que dans le cadre des journées du patrimoine prévues mi-septembre une visite commentée de l'Eglise sera organisée avec le Conseil Départemental et la DRAC ainsi qu'une exposition des objets du culte (chasubles...).

Mr le Maire demande aux détenteurs des clés de la Mairie de s'inscrire sur le planning pour l'ouverture du bâtiment pendant les week-ends.

♦ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND GUERET :**

Environnement : Mr le Maire fait le compte rendu d'une réunion organisée sur le thème Territoire Energie Positive en présence de la vice-présidente de la nouvelle région. Un appel à projets sera lancé pour recenser les initiatives en la matière notamment en matière d'économie d'énergie.

A cette occasion, Mr le Maire indique qu'il a fait le point sur les budgets concernés dans la commune. De 2012 à 2016 les dépenses consacrées à l'énergie ont baissé de 8 000 € essentiellement sur la consommation de fuel, les investissements réalisés sur le chauffage ont donc été efficaces. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour que Mr le Maire prenne les premiers contacts avec le SDEC pour étudier l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur le hangar communal. Ce dossier pourrait être traité avec l'aménagement de la bouchonnerie par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'une prochaine enquête publique organisée sur la commune de Glénic du 06 Juin au 07 Juillet sur le projet d'aménagement et de réhabilitation de la Creuse et de certains de ses affluents. Le dossier peut être consulté au secrétariat. Une permanence du Commissaire Enquêteur est prévue le Mardi 27 Juin.

Habitat : Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier très complet sur les différentes aides à l'amélioration de l'habitat peut être consulté auprès du secrétariat.

Animations : Dans le cadre du Festival « El Clandestino » organisé à Saint Laurent, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a besoin de matériels. Gérard GASNET prendra des contacts pour voir ce qu'il peut être fait en la matière.

AFFAIRES DIVERSES

♦ **Projet Eolien** : Une première approche des circuits pouvant être empruntés pour la livraison du matériel vient d'être faite récemment.

♦ **Signalétique** : les panneaux récemment commandés sont arrivés et seront installés le 17 mai prochain par nos soins.

♦ **Voirie / Assainissement** : les travaux prévus sur le chemin du Bourg viennent d'être réalisés par EVOLIS.

♦ **Divers** : Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la motion déposée par le SDEC concernant les investissements d'ENEDIS.

◆ La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 29 Juin 2017 à 20 H.

Le Maire,

Les Conseillers,